

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Date convocation du Conseil Municipal :

**Lundi 23 janvier 2023**

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

**Lundi 23 janvier 2023**

**Mardi 31 janvier de l'an deux mille vingt trois  
à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Ville, légalement  
convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
**Brigitte TERRAZA, Maire**

La séance est ouverte.

**Frédéric CLERMONT est désigné en qualité de secrétaire de séance.**

NOM	PRESENTS	EXCUSES procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Isabelle DESBORDES	X		
Sébastien BRINGTOWN	X		
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE	X		
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Donne pouvoir à F. GIRO	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Donne pouvoir à I. DESBORDES	X
José BARATA	X		
Géraldine TROUVE - ZURITA		Donne pouvoir à S. BRINGTOWN	X
Fabien CATOIRE	X		
Valérie QUESADA	X		
Jean-Pierre CALOFER	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRERE		Donne pouvoir à B. CENDRES	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON	X		
Frédéric CLERMONT	X		
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG		Donne pouvoir à P. CHAMOULEAU	X
Hortense CHARTIER		Donne pouvoir à M. RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE	X		
Michael GISQUET	X		



**DELIBERATION N° 2023.01.09 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Madame Isabelle DESBORDES**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l’avis favorable à l’unanimité du Comité social territorial du 26 janvier 2023,

Considérant à l’article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l’effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant que le dernier recensement INSEE, réceptionné en décembre 2022, comptabilise la population brugeaise à 20 066 habitants et donc que la strate démographique des 20 000 habitants est dépassée.

Considérant qu’il est donc nécessaire d’ajuster le poste de Directeur général des services.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à **L’UNANIMITE**

- **MODIFIE** le tableau des effectifs de la manière suivante :

Filière / Grade	Catégorie	Nombre	Création / Suppression
Directeur général des services de 10 à 20 000 habitants	A	1	Suppression à temps complet
Directeur général des services de 20 à 40 000 habitants	A	1	Création à temps complet

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme au registre des délibérations.



La Maire,  
Brigitte TERRAZA